

BLOC03 : Accompagner les apprenants en formation

LE METIER

Le formateur d'adultes conçoit des programmes de formations aux salariés ou demandeurs d'emploi pour contribuer au développement des compétences et à la transmission des connaissances dans le cadre d'une évolution de leur métier.

Le formateur d'adultes va élaborer des formations pour permettre aux stagiaires d'acquérir des techniques de travail ou d'obtenir des clés pour leur réussite future.

Les objectifs peuvent être variés : le formateur d'adultes peut intervenir dans le cadre d'une évolution dans son poste voire un changement total d'activité dans le cadre d'une reconversion, il intervient également auprès des organismes publics pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi.

Le formateur d'adultes, après avoir cerné les objectifs demandés va :

- établir une liste des connaissances et compétences à transmettre ;
- élaborer des méthodes et concevoir des supports de formations ;
- encadrer et animer son groupe de stagiaires que ce soit dans une salle de formation ou à distance dans le cadre de e-learning ;
- évaluer les acquis des stagiaires et les valoriser grâce à des diplômes.

Ses formations peuvent à la fois porter sur le savoir-faire comme savoir maîtriser un logiciel ou apprendre une langue, mais elles peuvent aussi porter sur le savoir-être comme la gestion

du stress.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Notre formation vous permet de maîtriser le bloc de compétences du titre RNCP :

- RNCP37275BC03 – Accompagner les apprenants en formation

IMPORTANT

Ce bloc de compétences fait partie intégrante de la formation complète menant au titre RNCP Formateur Professionnel d'Adultes.

Il constitue une étape essentielle dans l'acquisition des compétences requises pour l'obtention du titre complet. Cependant, l'obtention de ce bloc seul ne permet pas de valider l'intégralité du diplôme :

- FPA – RNCP37275BC01 – Concevoir et préparer la formation
- FPA – RNCP37275BC02 – Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants
- FPA – RNCP37275BC03 – Accompagner les apprenants en formation
- FPA – RNCP37275BC04 – Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

Pour obtenir le titre Formateur Professionnel d'Adultes, il est nécessaire de valider l'ensemble des blocs de compétences associés à la formation complète. Cette démarche garantit une maîtrise globale des savoir-faire et savoir-être visés par le référentiel du titre RNCP.

CONTENU DE LA FORMATION



- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants

DURÉE

Voir sur le catalogue en ligne

- FPA - DISTANCIEL : Titre Formateur Professionnel d'Adultes- Catalogue IFASAD
- FPA - VAE : Titre Professionnel d'Adultes - Catalogue IFASAD

STAGE

- Une période stage est prévue au cours de la formation FPA. Celle ci permet de réaliser mise en situation professionnelle ou une projet réalisé en amont de l'examen. Celle-ci est à effectuer avant le passage du titre professionnel complet (BLC01 + BLC02 + Stage)
- Ce stage est de 280 heures (exemption possible pour les personnes en poste)

MODALITÉS

Formation en e-learning.

LES ÉPREUVES DE L'EXAMEN POUR LA COMPÉTENCE

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 25 min

La présentation d'un projet réalisé en amont de la session s'appuie sur :

- un dossier technique (7 à 10 pages)
- une présentation orale par le candidat (15 min)
- un questionnement par le jury (10 min)

□ Entretien technique : 00 h 20 min

Le jury interroge le candidat partir d'un guide d'entretien.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 45 min

OBTENTION DU TITRE

Le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre. En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat peut se présenter aux CCP manquants dans la limite de la durée de validité du titre.

Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification.

En cas de révision du titre, l'arrêté de spécialité fixe les correspondances entre les CCP de l'ancien titre et ceux du titre révisé. Le candidat se présente aux CCP manquants du nouveau titre.

En cas de clôture du titre, le candidat ayant antérieurement obtenu des CCP dispose d'un an à compter de la date de la fin de validité du titre pour obtenir le titre initialement visé.

Si vous choisissez par exemple de vous former sur un bloc de compétence après l'autre :

Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation ou ayant réussi partiellement le titre peut obtenir le titre par capitalisation des CCP constitutifs du titre.

Pour l'obtention de chaque CCP, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels. L'évaluation est réalisée sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RC ;
- les résultats des évaluations passées en cours de formation pour les seuls candidats

issus d'un parcours de formation ;

- un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC.

Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification.

LE DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

La formation Conseiller en Insertion Professionnelle vous prépare au passage des épreuves, avec des cours présentiels ou en e-learning.

Des sessions en présentiel sont ensuite organisées pour vous préparer à l'examen de fin de formation qui vous permettra d'obtenir votre titre professionnel.

Le passage du titre complet dans un de nos centres d'examens régionaux, pendant une journée. Plusieurs sessions sont programmées dans l'année pour vous permettre d'entrer rapidement dans la vie professionnelle à l'issue de votre formation Formateur Professionnel d'Adultes (FPA).

CONDITIONS PRÉALABLES

Nous contacter

DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE DE LA FORMATION COMPLÈTE

- [FPA - Titre complet](#)

D'AUTRES MODULES DU MÊME DIPLÔME

- [FPA - Titre complet](#)
- [FPA - VAE : Titre Professionnel d'Adultes - Catalogue IFASAD](#)

ET EN VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

- FPA - VAE : Titre Professionnel d'Adultes - Catalogue IFASAD



Cette formation peut être prise en charge à 100 %

Contactez nous dès aujourd'hui pour vous pré-inscrire à cette formation
accueil@ifasad.fr

0 805 690 225 Service & appel gratuits

Vous pouvez également vous inscrire sur le lien suivant



Rappel : Le compte CPF permet aux salariés d'accéder à la formation professionnelle librement grâce à un budget directement mis à leur disposition sur un compte personnel : <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle.
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement.
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel.
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable.